


Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur responsable de SCA

Après, un résultat déficitaire en 2022/2023 de - 7 099.61€, nous terminons l'exercice 2023/2024 avec un excédent comptable de 26 890.83€. Il s'explique en partie par des produits sur exercice antérieur de 15 722.25€, correspondant à la rétrocession au comité de 1€ par licence adulte (2022/2023) sur les 2€ retirés l'année précédente. Pour information, le nombre de 14 007 Licences adultes en 2023/2024 est encore légèrement en dessous de celles de 2018/2019 (14 200 licences).

Ce résultat correspond à une baisse de 1% des charges prévues et à une hausse de 1% des recettes prévues, correspondant uniquement aux produits exceptionnels. La baisse des charges concernent principalement les déplacements (-12 509€), plusieurs raisons peuvent être avancées, la fin de mandat, plusieurs élus ne sont plus en poste, une baisse des activités pour certaines commissions et enfin l'utilisation de plus en plus fréquente de la visioconférence.

Pour simplifier, et pour ceux qui ne souhaitent pas lire tous les détails, on peut résumer ainsi les principaux écarts avec le budget 2023/2024.

Nature dépense	Charges	Nature recettes	Produits
Petit matériel	-10 982	Ristourne Licences Adultes	3 288
Matériel CODEP/Clubs	17 834	Fournitures régionales	3 518
Etudes audit marketing	15 192	Inscriptions stagiaires	-11 926
Prestations commission	-6 740	subventions	-1 123
Locations Piscine/salles	-5 616	Divers	-448
Salons/publications	-10 276	Produits financiers	5 587
Déplacements	-12 509	Produits exceptionnels	14 897
	-13 097	(revert ristourne 2022/2023)	13 793


Résultat 26 890 €

Je vous synthétise ci-dessous dans un tableau les principaux postes détaillés par classe en mentionnant les écarts entre le réalisé 2023/2024 et le budget 2023/2024. Les écarts avec le budget,

- en « noir » sont des écarts neutres c'est le même montant en charge et en produit
- en « bleu » sont des écarts favorables (dépenses diminuées ou recettes augmentées)
- en « rouge » sont les écarts défavorables

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous invite, ainsi que tous les licenciés, à consulter le site internet où sont présentés l'ensemble des documents, dont la plaquette fournie par notre cabinet d'expertise comptable et à nous faire part de vos éventuels retours.

J'en profite pour vous informer que je mets fin à mon mandat de trésorière. Après huit années en tant que trésorière et quatre années en tant que trésorière adjointe, il est temps pour moi de passer le flambeau.

Je tiens à remercier les salariés du comité qui m'ont accompagné tout au long de mon mandat et qui m'ont grandement facilité la tâche en se rendant disponible. Je tiens aussi à exprimer ma sincère gratitude aux chargés de finances et Présidents de commissions pour leur engagement qui s'est manifesté tout au long de mes mandats. Votre collaboration et votre disponibilité a été essentielle pour moi pour bien réaliser ma mission.

Merci à vous tous pour votre soutien et votre confiance tout au long de ces années, ce fut une expérience enrichissante et j'ai été honorée de contribuer à la gestion comptable du comité. Je souhaite le meilleur pour l'avenir à ma successeuse (eur).

Concernant les dépenses entre le réalisé et le budget 2023/2024

classe 60 ==> écart + 17 670€		Ecart
Licences	La hausse est liée essentiellement à l'augmentation du prix des licences (+6,5%). En terme de quantité, par rapport à 2023,+1,6% licences adultes et -3% pour les licences jeunes et enfants	9 116
Cartes et pack découvertes	5461 cartes délivrées, une hausse du nombre de certifications avec 309 cartes (+6%) et des pack découvertes.	4 992
Carburant, Consommables et fourniture bureau	La baisse de l'activité dans les commissions a contribué à moins de besoin et donc indirectement moins d'achat au siège. L'annulation de location de minibus n'a pas nécessité de carburants.	-2 886
Petit matériel et fournitures régionales/commissions	Plusieurs reports ont eu lieu en attendant la nouvelle équipe (ex: changement de matériel pour le stand du salon, pour le comité) avec moins d'activités dans les commissions (plusieurs événements annulés dont des compétitions et des stages)	-10 982
Matériel et outillage	L'affectation du remboursement de la ristourne (13 756€) sur les licences 2022/2023, versée en 2024 par la Fédération, a été allouée à l'acquisition de matériel groupé pour les clubs (fouets TIV) ainsi que des DSA et des mannequins pour les CODEPS, avec une participation de 50% pour les clubs et les Codeps.	17 834
Divers postes		-404
Total écart Compte 60		17 670
classe 61 ==> écart + 5 170€		
Sous traitance	Une baisse est constatée au niveau des commissions (- 6 740€) dont - 4 904€ pour la commission BIO,(stage Trébeurden 9 personnes contre plus de 20 en moyenne), un stage annulé pour la commission technique et NAP. En contrepartie, le lancement d'études (15 192€) dans le cadre de la transition économique (recherche des partenariats) et de la structuration marketing du CIBPL a été confié à La Fabrique des Mots pour un audit fonctionnel et marketing. De plus, un prestataire a réalisé des vidéos pédagogiques sur le palmage (2 230€).	10 682
Location immobilière	Location salle pour le colloque Technique à un tarif moins élevé (- 1 000€), moins de location piscine pour la NAP (-2 900€)	-3 948
Location mobilière	Location de minibus stage annulé pour la NAP (-1 600€)	-1 668
Site internet hébergement	des compléments pour l'hébergement (antivirus, outils newsletter, plus d'emails, Zoom webinaire, licences Adobe)	1 773
Divers postes		-369
Total écart Compte 61		6 470
classe 62 ==> écart - 33 922€		
Salons foires	Une augmentation plus élevée que prévu avait été envisagée	-2 722
Publications	L'année précédente, le guide touristique, le carnet de bord du plongeur et la brochure diving n'ont pas été reconduits (-5 230€). L'arrivée d'Anaïs a permis aussi de diffuser l'information différemment, avec moins de papier, plus de présence sur les réseaux sociaux et donc une réduction des coûts de publication.	-7 554
Déplacements	Pour les commissions (- 9 119€), l'annulation de stage et les formations en visioconférence ont réduit les frais, dont -3 720€ pour la NAP, - 1 600€ pour la NEV, -1 740€ pour la TEC et -1 160€ pour la PSM. Pour le siège (-3 360€), dont -2 600€ pour les élus, avec le départ de plusieurs personnes.	-12 509
Déplacements défiscalisés	Pour les commissions (- 5 997€), l'annulation de stage et les formations en visio ont diminué les frais pour ceux qui défiscalisent. Pour le siège (-4 835€), cela concerne les élus, dont plusieurs personnes nous ont quittées .	-10 832
Divers postes		-305
Total écart Compte 62		-33 922
classe 63 ==> écart - 49€	Taxe formation & foncière	Total écart Compte 63 -49
classe 64 ==> écart - 2 874€	Rémunérations & Charges de personnel	Total écart Compte 64 -2 874
classe 65 ==> écart 666€	Reversement cotisation-ristournes/Bourses	Total écart Compte 65 666
classe 68 ==> écart -1 014€	Amortissements/ Provision retraites	Total écart Compte 68 -1 014

Total écart Budget et Réalisé 2024 -13 053

Concernant les recettes entre le réalisé et le budget 2023/2024

classe 70 ==> écart + 7 008€		Ecart
Licences	Même commentaires que pour les charges Licences	9 116
Cartes et pack découvertes	Même commentaires que pour les charges Cartes & pack	4 992
Ristournes Licences & cartes	Cela correspond à la totalité des ristournes des licences du Comité + Codeps (225 184€) dont la part des Codeps est ensuite reversée en charges (50 187€ au compte 6584). L'augmentation est principalement due à la hausse du prix des licences.	3 288
Fournitures régionales/tee-	Après 2 années moroses dues au COVID, il y a eu une reprise des ventes mais qui représentent encore moins de la moitié du chiffre d'affaire de 2018/2019	3 518
Cotisation régionale et fédérale	La cotisation régionale n'a pas augmenté depuis 2011. La cotisation fédérale (sans augmentation cette année) est entièrement reversée (en charge au compte 6573). L'écart provient donc uniquement du nombre de clubs prévu.	-545
Inscriptions /participation	Une baisse est observée, liée à la diminution des activités des commissions, notamment pour la BIO (-7 628€), la NAP (- 3 784€)	-11 926
Divers postes		-1 435
Total écart Compte 70		7 008
classe 74 ==> écart - 14 245€		
Subventions	A noter qu'une subvention supplémentaire de 5 000€ a été accordée par la région Pays de la Loire pour l'investissement en matériel. La subvention ANS se décompose ainsi 22 020€ pour les activités et 10 000€ pour l'aide à l'emploi de l'entraîneur du CLE. Une nouvelle subvention a été accordée par le biais d'une convention d'insertion professionnelle pour les sportifs Haut Niveau, correspondant à la prise en charge d'une partie des salaires chargés pour le temps passé hors CIBPL pour une sportive Haut Niveau (Anaïs). Son contrat pour 2023/2024 correspond à un temps de travail d'environ 56%, le reste étant consacré à ses entraînements et ses compétitions.	-1 123
Dons manuels/Défiscalisation	L'écart est principalement dû à la baisse des déplacements défiscalisés (-14 272€), neutralisée du même montant en charge pour les déplacements.	-13 122
Total écart Compte 74		-14 245
classe 75 ==> écart +102€ divers pproduits de gestion		Total écart Compte 75 102
classe 76 ==> écart 5 587€		
Produits financiers	Réajustements des placements en fonction des taux et non prise en compte au niveau du budget de la hausse des taux (livrets passé à 3% au 01/02/2023 contre 2%)	5 587
Total écart Compte 76		5 587
classe 77 ==> écart 14 897€		
Produits exceptionnels	Ils correspondent pour 13 756€ à une restitution de la FFESSM de 1€ sur la licence adulte de l'année précédente, à savoir qu'il avait été retenu l'exercice précédent 2€ par licence adulte qui expliquait un résultat fortement négatif en 2022/2023. De plus, une subvention de 1100€ sur des monpalmes de 2022/2023 n'avait pas été constatée dans les comptes	14 897
Total écart Compte 77		14 897
classe 79 ==> écart +488€ Remboursement fédéral (AGN, AGR)		Total écart Compte 79 488
Total écart Budget et Réalisé 2024		13 837
Résultat (-13053 charges +13837 de produits)		26 890

Concernant les évolutions budgétaires (Prévisionnel 2025/Réalisé 2024)

Pour 2025, il est prévu une augmentation des charges de 1.4% et des produits de 0.4% (en excluant les recettes exceptionnelles de 2024).

L'augmentation des nouveaux tarifs des licences est prise en compte avec une hausse seulement de +0.5% pour les licences adultes. L'augmentation des cartes est liée à celle du tarif (+7%). Cela n'a pas d'impact au niveau du comité car le reversement par la FFESSM est de 1€ par carte et ce montant n'a pas été augmenté.

L'augmentation des charges est principalement due :

- au renouvellement d'une partie du matériel pour le salon et du matériel du siège, reporté l'année précédente en attendant la mise en place de la nouvelle équipe,
- à l'achat de vêtements pour les nouveaux élus et les commissions,
- à la refonte du site internet, qui n'aura un impact qu'au niveau des dotations aux amortissements (le coût du site étant réparti sur plusieurs années).

Il y a une continuité des projets vus au dernier comité directeur et ont donc été prévus dans le budget :

- le solde de l'aide aux clubs pour l'achat des fouets,
- le renouvellement des bourses aux encadrants,
- le renouvellement de stages ou des actions à destination des jeunes,
- la féminisation, avec notamment l'organisation de week-end « les filles des îles »,
- le tourisme, avec notre présence au salon de la plongée
- le développement écoresponsable,
- les actions des commissions au niveau régional.

Concernant les recettes, il est prévu une hausse des produits financiers avec l'encaissement des intérêts in fine de certains comptes à terme arrivé à échéance au bout de 2 ans.

Nadine Terrier

